

# Hémisphère occidental

## Antilles du Commonwealth

Le Canada entretient des relations étroites avec les pays des Antilles du Commonwealth.

La Barbade, la Guyane, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago ont des hauts-commissariats à Ottawa. Il y a de plus, à Montréal, un commissariat des Antilles orientales qui représente les États associés des Indes occidentales.

Pour sa part, le Canada possède des hauts-commissariats à Georgetown (Guyane), à Kingston (Jamaïque) et à Port of Spain (Trinité-et-Tobago).

Ces relations ont été renforcées en 1973 par l'établissement, à Bridgetown, à la Barbade, du quatrième haut-commissariat du Canada dans la région; le Canada manifestait ainsi de façon indubitable l'intérêt qu'il continue de porter à la situation politique ainsi qu'au commerce, aux investissements, au tourisme, à l'immigration et aux programmes d'assistance des Antilles orientales. Le nouveau haut-commissaire à Bridgetown sera accrédité auprès des îles Leeward et Windward, assumant ainsi les responsabilités qui incombaient auparavant au haut-commissariat de Port of Spain.

Depuis le 10 juillet, le Commonwealth des Bahamas est un État indépendant dirigé par l'honorable Lyndon Pindling. Ces îles appartenaient à l'Angleterre depuis 1629. Le solliciteur général du Canada et Mme Warren Allmand étaient les représentants spéciaux du Canada lors des fêtes de l'indépendance.

À la fin de l'année, la Grenade (la plus méridionale des îles Windward) s'acheminait vers l'indépendance.

### Actualité économique

Les Antilles du Commonwealth ont entrepris de résoudre certains problèmes de la région en créant la Communauté des Caraïbes, qui remplace l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA) par un marché commun (CARICOM). Un accord signé le 1<sup>er</sup> juillet unissait les quatre grands États des Antilles du Commonwealth, la Jamaïque, la Trinité-et-Tobago, la Guyane et la Barbade, les plus petites nations devant y adhérer en 1974. Les signataires s'engageaient à appliquer un tarif extérieur commun et à prendre d'autres mesures d'aide mutuelle.

Les Antilles du Commonwealth reçoivent maintenant, par habitant, les plus fortes sommes fournies au titre du programme canadien d'aide au développement. Comme par le passé, le programme canadien a été axé surtout sur l'infrastructure sociale et industrielle; des experts canadiens se sont dépensés dans les domaines de l'agriculture, du transport, de l'aménagement des ressources hydrauliques, de l'enseignement et de la planification du développement. Au cours de l'année financière 1972-1973, on prévoyait que les Antilles recevraient au total 15.4 millions de dollars, soit 8.2 millions en subventions et 7.2 millions en prêts.

Peu de progrès furent réalisés dans la négociation des conditions d'association de la région avec la Communauté économique européenne et l'on reporta à une

date ultérieure les discussions concernant l'avenir des relations commerciales et économiques du Canada avec les Antilles du Commonwealth. C'est surtout l'accès au marché britannique de leurs produits agricoles, notamment le sucre et les bananes, qui préoccupe les Antilles; elles aimeraient aussi bénéficier des fonds de développement mis à la disposition des pays en voie de développement associés à la CEE.

On évaluait à quelque 500 millions de dollars, en 1973, les capitaux canadiens investis dans la région. Les exportations canadiennes s'élevaient, la même année, à 130 millions de dollars comparativement à 114 millions en 1972, tandis que les importations de produits antillais diminuaient par rapport aux 77 millions de 1972. Le Canada a admis 16.400 immigrants antillais en 1973, ce qui a fait de cette région la troisième parmi les principales sources d'immigrants canadiens. En 1972, le Canada avait accueilli 9.300 immigrants des Antilles.